

# CERTIFICAT



ACIERS POUR BÉTON ARMÉ

N° **B95/110** RÉV. 18

Attribué à

## ACOR

Pour les aciers

### TSHA RIVAFIL B600A

Fabriqués sur le site de

### VAUVERT (30)



En vertu de la présente décision notifiée par l'**AFCAB**, **AFNOR Certification** accorde le droit d'usage de la marque à la société qui en est bénéficiaire pour les produits mentionnés ci-dessus, dans les conditions des Règles générales de la marque **NF** et du Référentiel de certification **NF 139**.



Date de décision : 27/01/2022  
Date de validité : 31/12/2024

Pour L'AFCAB,



Le lecteur est invité à vérifier la validité de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant le site [www.afcab.org](http://www.afcab.org)  
Ce document contient 3 pages y compris celle-ci.

Bernard CRETON  
Président de l'AFCAB.



# AFCAB



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

Aucune mention ne peut être ajoutée ou retirée de ce certificat. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pour usage abusif de la marque.

# FICHE DESCRIPTIVE

## VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-024 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans le Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé** - RCC03 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque  - **Aciers pour béton armé**.

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'**AFCAB**, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque **NF** et dans le Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé** - RCC03 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'**AFCAB** : [www.afcab.org](http://www.afcab.org) rubrique "Certificats". Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo  - **Aciers pour béton armé** et le numéro de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.

## TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
<p>ACOR 879, avenue Ampère F - 30600 VAUVERT</p>	<p>RIVA ACIER S.A. Tél : (33)(0)1 30 98 20 00 Fax : (33)(0)1 30 92 71 92 E-mail : <a href="mailto:commercial.serviceclient01@rivagroup.com">commercial.serviceclient01@rivagroup.com</a></p>	<p>ACOR 14, rue des Usines F - 60100 Creil</p>

## ACIERS CERTIFIÉS


<b>Nom de l'acier :</b>	TSHA RIVAFIL B600A
<b>Norme de référence :</b>	NF A 35-024
<b>Nuance :</b>	B600A
<b>Forme de livraison :</b>	Treillis soudés
<b>Diamètres :</b>	4.5 mm (couples de diamètres inclus dans la norme uniquement)
<b>Marquage :</b>	L'origine et la nuance du treillis sont identifiées au moyen de l'étiquetage.



**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

# CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les aciers qui portent la marque  - **Aciers pour béton armé** délivrée par l'**AFCAB** :

ont fait l'objet d'une évaluation initiale qui a établi que le produit est conforme aux prescriptions énoncées dans la norme NF A 35-024 et aux spécifications complémentaires décrites dans le Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé - RCC03** en vigueur :

- ▶ Limite d'élasticité :  $\geq 600$  MPa (valeur caractéristique),  $\geq 575$  MPa (valeur minimale),  
 $\leq 780$  MPa (valeur caractéristique),  $\leq 830$  MPa (valeur maximale).
- ▶ Masse linéique :  $\pm 7\%$ .
- ▶ Adhérence : Voir les valeurs de la norme NF A 35-024 reprises dans la procédure AFCAB D3.3 (Cf. [www.afcab.org](http://www.afcab.org) rubrique documents pour la certification).
- ▶ Résistance au cisaillement :  $\geq 25\%$  de la limite d'élasticité nominale.
- ▶ Tolérances sur les dimensions : longueur et largeur  $\pm$  max (25 mm ; 0,5%) et espacements  $\pm$  max (15 mm ; 7,5%).

résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions du Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé - RCC03** en vigueur.

ont une origine identifiable.

**Avertissement :** Les valeurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus sont résumées.  
Pour une information complète, il convient de consulter les textes de référence, et notamment la norme.



**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)